

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances »

Conseil municipal du 27 juin 2011
Séance du 06 juin 2011

8e Budget principal 2011 : décision modificative n°02/2011

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, M. ASSAMTI, Mmes BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, SEGUIN, Mmes FEVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. GRIMBERT

Mme PORAS

Mme M'BAYE-DIAO

Mme BARBETTE

M. MACHU

Mme SOKOLONSKI

M. CHEURFA

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M SZPIRKO

Mme DINGIVAL

Mme PAMART

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

Pouvoir à : M. BERNARD-LUNEAU

Pouvoir à : Mme CAPON

Pouvoir à : M BOULHAMANE

Pouvoir à : M. BEAUBRUN

Pouvoir à : Mme FEVRIER

Pouvoir à : M. SEGUIN

Pouvoir à : M. NACHITE

39

39

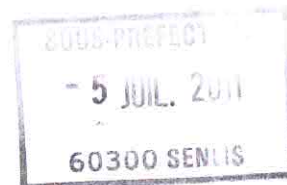
34

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

Il vous est proposé de modifier le Budget Primitif 2011 par des ouvertures budgétaires ou des compléments de crédits en section de fonctionnement et d'investissement selon l'annexe jointe.

Vous êtes appelés à voter.



maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29

Vu l'avis de la commission « Finances » en date du 6 juin 2011,

Vu l'annexe jointe,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 29

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 2

■ Décide à l'unanimité

Article unique : d'adopter les modifications budgétaires du budget primitif 2011, présenté en annexe ci-jointe.

Date d'affichage :

04 JUIL. 2011

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

05 JUIL. 2011

Jean-Claude VILLEMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 5.7.2011. Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Bally

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

